

Communiqué

Calendrier des marchés lausannois

Adaptations du calendrier à l'occasion des Fêtes de fin d'année

Chaque semaine, les différents marchés lausannois se déroulent à des jours fixes. Néanmoins, en fonction des jours fériés ou d'événements spécifiques, le Service de l'économie procède à des adaptations du calendrier ordinaire. Le récapitulatif ci-dessous présente ces modifications à l'occasion des Fêtes de fin d'année.

Marché alimentaire du centre-ville

Tous les mercredis et samedis, de 8h à 14h30.
Le marché du samedi 2 janvier 2021 (jour férié) est annulé.

Marché non alimentaire de la place de la Riponne

Tous les mardis et vendredis, de 9h30 à 19h.
Le marché du vendredi 25 décembre 2020 (jour férié) est avancé au jeudi 24 décembre 2020, selon l'horaire habituel.
Le marché du vendredi 1^{er} janvier 2021 (jour férié) est annulé.

Marché alimentaire du boulevard de Grancy

Les lundis et jeudis de 8h à 13h.
Le dernier marché de l'année se déroulera le lundi 28 décembre 2020. Il marquera ensuite une pause et reprendra le lundi 11 janvier 2021.

Marché alimentaire de la Sallaz

Chaque jeudi de 15h à 19h.
Le dernier marché de l'année se déroulera le jeudi 17 décembre 2020. Il marquera ensuite une pause et reprendra le jeudi 7 janvier 2021.

Zone de mets à l'emporter, place de la Riponne

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, en journée, excepté les jours fériés.
Les food trucks ne s'installeront pas le vendredi 25 décembre 2020 (jour férié) ainsi que le vendredi 1^{er} janvier 2021 (jour férié).

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39

Lausanne, le 21 décembre 2020